
Patrick Cabanel

Droit et Religions - Annuaire. L'État et les cultes en France. Médias et conviction religieuse

Marseille, Presses universitaires d'Aix-Marseille,
tome I, 2005, 480 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Patrick Cabanel, « Droit et Religions - Annuaire. L'État et les cultes en France. Médias et conviction religieuse », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 140 | octobre - décembre 2007, document 140-23, mis en ligne le 02 juillet 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/10493>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/10493>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Patrick Cabanel

Droit et Religions – Annuaire. L'État et les cultes en France. Médias et conviction religieuse

Marseille, Presses universitaires d'Aix-Marseille, tome I, 2005, 480 p.

Pagination de l'édition papier : p. 157-310

- 1 Cet Annuaire, premier d'une série, est publié par l'équipe Droit et Religions du Laboratoire interdisciplinaire Droit et Mutations Sociales (LIDEMS) de l'université Paul Cézanne-Aix-Marseille III dont la directrice est Blandine Chélini-Pont. Le volume est organisé en trois parties bien distinctes : la première est dédiée aux conférences et colloques organisés par le LIDEMS ; la deuxième, « Recherches », rassemble divers articles juridiques, parfois historiques ou théologiques, sur les rapports entre droit et religions ; la troisième, « Actualité », propose une riche série de lois et règlements et de décisions de jurisprudence accompagnées de notes et commentaires. Le tout compose un ensemble abondant (près de 500 pages), divers mais d'une vraie cohérence (celle qu'annonce le titre même de l'annuaire), avec de jeunes plumes et de vieux loups (Émile Poulat, en l'occurrence, qui me pardonnera de l'avoir ainsi qualifié !) et dans lequel le juriste, l'historien, le sociologue, le journaliste également, ont beaucoup à puiser. Il suffit de feuilleter la table des matières pour s'en convaincre. Émile Poulat, précisément, est présent avec deux textes, « Notre laïcité publique » et « La prise en compte du fait religieux par les pouvoirs publics ». Le premier provient d'une conférence donnée dans le cadre d'un cycle « L'État et les cultes », le second d'un colloque tenu en juin 2004 à Aix-en-Provence, « Liberté des médias et liberté des convictions religieuses », dont une partie des actes est contenue dans la présente livraison. On trouvera ainsi une réflexion de Patrice Rolland sur le thème : « Existe-t-il un droit au respect des convictions religieuses dans les médias ? Sur une jurisprudence récente de la cour européenne des droits de l'homme », ou celle d'Emmanuel Derieux sur « L'état de la jurisprudence nationale », à propos des procès intentés à des films (ou à leurs affiches) comme *Je vous salue, Marie*, *La dernière tentation du Christ* ou encore *Amen*. De hauts fonctionnaires bien connus dans le milieu des spécialistes des relations entre l'État et les religions donnent ici leur point de vue ou leur expertise : le sous-préfet Alain Boyer sur l'administration préfectorale et les cultes, l'ancien conseiller pour les affaires religieuses du ministère des Affaires étrangères, Alain Roudaut, sur le rôle même d'un tel conseiller, le Conseiller d'État Edwige Belliard sur le Conseil d'État et les libertés religieuses, l'ancien chef du Bureau Central des Cultes, Vianney Sevaistre, sur le Conseil français du culte musulman en 2003 (on lira en complément l'analyse de Benoît Petit, très attentive aux réalités, lieux de culte, carrés musulmans, viande *halal*..., sur le conseil régional du culte musulman de Midi-Pyrénées). Plus diverse mais non moins fertile en mises au point utiles, la section « Recherches » contient notamment un article sur l'aumônerie militaire en France, dû au spécialiste de son histoire, Xavier Boniface, un autre d'Anne Fornerod sur les droits d'entrée dans les édifices cultuels (à partir d'une question toute concrète : *quid* des concerts payants dans les églises dont l'accès est normalement gratuit...), un autre encore de Fabrice Bin sur les questions juridiques soulevées par l'impôt d'Église en Suisse. Rémy Scialom propose une étude nourrie des sources du droit hébraïque, et Blandine Chélini-Pont une réflexion sur l'héritage culturel français face au pluralisme religieux. Quelques pages plus loin, on retrouve la directrice dans le commentaire du décret créant la commission Stasi, du rapport rendu par cette dernière et de la loi sur le port de signes religieux ostensibles dans l'enseignement public.
- 2 Ne pouvant ni ne souhaitant recopier la table des matières fournie d'un tel Annuaire, cette simple note de lecture espère avoir fait entrevoir la richesse d'une publication de ce type ;

historiens et sociologues, en particulier, ont beaucoup à glaner dans les documents publiés et les analyses proposées par leurs collègues juristes.

Pour citer cet article

Référence électronique

Patrick Cabanel, « Droit et Religions – Annuaire. L'État et les cultes en France. Médias et conviction religieuse », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 140 | octobre - décembre 2007, document 140-23, mis en ligne le 02 juillet 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/10493>

Référence papier

Patrick Cabanel, « Droit et Religions – Annuaire. L'État et les cultes en France. Médias et conviction religieuse », *Archives de sciences sociales des religions*, 140 | 2007, 157-310.

Droits d'auteur

© Archives de sciences sociales des religions
